



COMPTE RENDU SOMMAIRE DE  
LA SÉANCE PUBLIQUE  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU MERCREDI 08 AVRIL 2015

La séance est ouverte à dix-neuf heures trente minutes, sous la présidence de Monsieur Claude GÉHIN, Maire.

**Secrétaire de Séance** : Mlle FACQUEZ Angélique

**Étaient présents** : M. GÉHIN Claude, M. PRIEUX Jean-Noël, M. NESTEL Gilles, M. BON Pascal, M. BRUNELLI-BRONDEX Michel, Mme DÉFOSSÉ Patricia, Mlle FACQUEZ Angélique, Mme MITHRA Delphine, Mlle OUERTATANI Aïcha, M. PICARD Geoffroy présent à 20h20, M. PIERRE Éric, M. SAILLET Rémy, Mme PRAVET Sylvaine.

**Absents excusés** : Pouvoir de Mme CHOQUET Myriam à Mme DÉFOSSÉ Patricia.

Le quorum étant atteint la séance est ouverte.

**I – APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 24/03/2015**

Monsieur le Maire demande s'il y a des observations à formuler sur le procès verbal de la séance du 24 mars 2015. Monsieur SAILLET Rémy indique qu'il manque l'intervention de Monsieur BON concernant la question de l'éclairage public nocturne. Monsieur BON a rappelé l'intérêt de maintenir un éclairage public la nuit. Le procès verbal est approuvé.

**II –2015-16 VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2015**

Monsieur le Maire donne lecture des nouvelles bases d'imposition 2015 et rappelle les taux communaux. Monsieur PRIEUX demande l'étude de réactualisation des taux d'imposition pour l'année prochaine.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré décide :

pour : 13 voix  
contre : 0 voix  
abstention : 1 voix

- de maintenir les taux d'imposition pour l'année 2015

Taxe d'habitation	17,08%
Taxe foncière (bâti)	14,81%
Taxe foncière (non bâti)	52,63%
CFE	15,70%

Monsieur le Maire propose d'étudier le projet de renégociation de l'emprunt concernant la salle polyvalente qui se termine en 2031. Les membres du conseil approuvent.

### **III –2015-17 VOTE DES SUBVENTIONS 2015**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de voter les subventions versées aux associations.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Vote les subventions 2015 suivantes :

- CCAS	1 000 €
- Coopérative Scolaire	400 €
- FNACA	100 €
- Association des donneurs de sang	120 €
- Association Musique et Arts Châtelet en Brie	50 €
- Association Musique Harmonie de Nangis	50 €
- Association Parents d'Élèves	480 €
- Association Catholique du Châtelet en Brie	100 €
- Association Sportive des Écrennes	480 €
- Foyer Rural	480 €
- Le bouchon écrennois	480 €

### **IV – 2015-18 COMMUNE : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015**

Monsieur le Maire donne lecture du budget primitif 2015 une prévision de 25 000 € sera inscrite au chapitre 75 relative aux revenus des immeubles et sera affectée en section d'investissement et de fonctionnement ventilée comme suit : 20 000 € en investissement et 5 000 € en fonctionnement.

#### Section de fonctionnement :

- Dépenses : 632 089.11 €
- Recettes : 632 089.11 €

#### Section d'investissement :

- Dépenses : 113 656.90 €
- Recettes : 113 656.90 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le budget primitif 2015 de la commune qui lui a été présenté.

### **V – 2015-19 SERVICE DES EAUX : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015**

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le budget primitif 2015 du service des eaux qui se résume ainsi :

#### Section de fonctionnement :

- Dépenses : 54 691,17 €
- Recettes : 54 691,17 €

#### Section d'investissement :

- Dépenses : 47 779.76 €
- Recettes : 47 779.76 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le budget primitif 2015 du service des eaux qui lui a été présenté.

### **VI – ÉVOLUTION DU DOSSIER : TRACTEUR ET ÉPAREUSE**

Monsieur le Maire rappelle le dossier de réparation du matériel technique et demande de clore ledit dossier pour le 30 avril. Monsieur PIERRE rappelle son intervention auprès des Ets Hautin afin de proposer un second devis de réparation et a déposé le devis des Ets Jardin et Loisirs concernant les pièces de rechange du tracteur pour procéder à la remise en état et le vendre.

Monsieur PICARD rappelle l'utilité dudit tracteur et n'approuve pas le projet de cession du matériel.

## VII – QUESTIONS DIVERSES

Monsieur PICARD demande la date de réalisation des travaux du mur de clôture. Monsieur PRIEUX indique qu'ils commenceront le 20 avril 2015.

Mademoiselle OUERTATANI demande à ce que la date de réalisation soit respectée par l'Artisan sinon un nouvel appel à concurrence sera proposé.

Monsieur le Maire informe les membres du conseil de la visite de M. Yves JÉGO le 04 mai 2015 à 18h30.

Monsieur le Maire rappelle le problème d'évacuation des eaux pluviales à la salle polyvalente. Il est rappelé l'intervention de la communauté de communes. Monsieur le Maire demande à Monsieur NESTEL de vérifier et de rappeler les services assainissement de la communauté de communes.

Monsieur le Maire rappelle les précédents projets de réhabilitation des bungalows situés près du lavoir et déplore qu'aucune réalisation n'ait été réalisée. Monsieur SAILLET indique que ces cabanons ne sont pas adaptés à l'environnement.

Monsieur PICARD informe les membres du conseil du projet de l'association sportive des Écrennes et de l'association bouchon écrennois relatif à la réhabilitation des bungalows. L'étude sera présentée prochainement.

Monsieur le Maire informe les membres du conseil de la proposition d'une administrée de faire un don d'une tapisserie (1,90m×1,40m) à la commune et souhaiterait qu'elle soit disposée dans la salle polyvalente. Monsieur Le Maire suggère de placer la tapisserie dans la petite salle afin d'éviter des dégradations.

Madame PRAVET donne lecture du projet de courrier à remettre aux parents relatif aux modifications du planning des nouvelles activités périscolaires. Les membres du conseil approuvent le projet de courrier.

Monsieur le Maire a reçu les enseignantes concernant la demande de modification des nouvelles activités périscolaires. Les institutrices prévoient un conseil d'école le 9 avril pour statuer sur le projet. Certaines communes ont arrêté les activités NAP et les ont remplacé par de la garderie.

## TOUR DE TABLE

Monsieur SAILLET demande de rappeler la Communauté de Communes concernant le suivi du projet de mutualisation des services et des 2 comptes rendus de réunion.

Monsieur BON informe d'une prochaine réunion du syndicat mixte de la charte intercommunale de développement « Crisenoy-Fouju-Moisenay » ( SMCID ) prévue le 20 mai 2015.

Mademoiselle OUERTATANI Aïcha demande les dispositions à prendre pour la cérémonie commémorative du 8 mai 1945.

Plus de question étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h35.

Le Maire,

C.GÉHIN

